



**Qualiopi**  
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de  
la catégorie d'actions suivantes :  
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

**C.F.A. Centre Alsace Marcel Rudloff**

Centre de Formation d'Apprentis  
2 rue des Papeteries – 23 rue d'Agén  
68000 COLMAR  
Tél. 03.89.21.57.40 – Fax 03.89.23.99.44  
contact@cfa-colmar.com  
www.cfa-colmar.com

## RETRAIT DES DIPLOMES - SESSION 2022

**CAP - CTM - MENTION COMPLÉMENTAIRE – BAC PROFESSIONNEL  
BREVET PROFESSIONNEL - BTM - BM**

Madame, Monsieur,

Vous avez obtenu votre diplôme et nous vous en félicitons !

Je vous informe que votre diplôme est à retirer au Secrétariat du CFA du :

**LUNDI 6 FEVRIER AU VENDREDI 17 FEVRIER 2023** **sauf les mercredis**  
**de 9h à 11h et de 14h à 17h**

### Sur place :

- une pièce d'identité vous sera demandée, <EMAIL\_APPR>

le retrait du diplôme par procuration par une tierce personne est possible sur présentation

- *d'un courrier donnant procuration à une tierce personne avec pièce d'identité de la tierce personne et une copie de votre pièce d'identité.*

### Par voie postale :

- joindre la copie de votre pièce d'identité

- une enveloppe à dos cartonné (format A4) libellée à vos nom et adresse complète, affranchie au tarif lettre recommandée avec **accusé de réception soit 6,72 €**